

## Défaite (II)

*Kawkab al-Sharq (Hadith al-Massa), 29 mars 1934.*

Il n'y eut pas de bataille hier à Mansourah, mais il y eut un communiqué — un communiqué officiel de tout premier ordre, exquis dans sa formulation, exquis dans son sens, leste et d'une légèreté d'esprit dans la réalisation du but qu'il visait ; et il n'est pas étonnant que ce communiqué, une fois publié, se soit trouvé doté de toutes ces qualités, car sa source ne peut se tromper, ne peut dire rien d'autre que la vérité, et rien de ce qu'elle dit ne saurait être touché par le doute — car c'est le moudir de la Daqahliyya.

Et vous savez que le moudir de la Daqahliyya est un homme béni au sens le plus exact de ce mot, et s'il n'avait pas été béni au sens le plus exact de ce mot, il n'aurait jamais accompli cet exploit qu'on inscrira à son crédit comme on inscrit les œuvres immortelles des bienfaiteurs immortels ; car depuis l'été dernier il mène contre le tarbouche une guerre féroce, n'admettant ni merci ni mollesse, et accorde au turban une victoire et un soutien n'admettant ni hésitation ni trouble.

Et Dieu a décrété pour cette guerre bénie, menée par cet homme béni, un triomphe immense, tel qu'aucun commandant n'en obtint jamais en un jour de guerre sainte : les tarbouches tombèrent des têtes, et à leur place s'élevèrent les turbans comme des couronnes ; les vestons se retirèrent des corps, et à leur place s'élevèrent la djoubba et le cafetan ; et toute la province de la Daqahliyya se transforma en une mosquée florissante, où l'on invoque Dieu quand point le matin, et où l'on invoque Dieu quand la nuit s'assombrit — jusqu'à ce qu'al-Azhar lui-même craignît que cette province ne lui fit concurrence et ne le surpassât dans la formation des hommes vertueux, versés dans la prédication et l'orientation.

Et ce zèle pour le turban se répandit comme le feu dans les broussailles sèches, jusqu'à atteindre le ministère de la Tradition, qui l'embrasa davantage, y attisa flamme et fournaise, et y fit mûrir une décision considérable, faisant du turban un attribut obligatoire pour toute tête voulant s'occuper de l'instruction obligatoire, en qualité de maître ou d'élève. Croyez-vous donc qu'un homme qui avance avec une telle résolution, qui accomplit un tel exploit, qui s'inscrit à son propre crédit de telles bonnes actions, et ouvre tout grand pour lui-même et pour les autres les portes du paradis sur leurs gonds, puisse jamais s'écarter de la

vérité ou se détourner du juste, en quoi que ce soit qu'il dise ou qu'il fasse ?!

Non, non — le moudir de la Daqahliyya a toujours raison, le moudir de la Daqahliyya est toujours sincère, le moudir de la Daqahliyya est toujours heureux en ses entreprises ; le moudir de la Daqahliyya est un éclat radieux au front de cette heureuse ère, auquel aucun moudir ne saurait être comparé, et il faudrait quelque effort, quelque endurance de la peine, et quelque contrainte imposée aux faits contre leur propre nature, pour comparer ce grand moudir à son grand ministre, ou pour comparer le grand ministre à ce moudir singulier ; car nul ne s'approche du moudir de la Daqahliyya sinon le ministre de l'Intérieur — tous deux sont vraiment exceptionnels, tous deux ont toujours raison, tous deux sont favorisés de la plus grande chance, tous deux sont une nécessité parmi les nécessités de la sécurité, et un besoin parmi les besoins de l'ordre.

Et donc tout Égyptien est tenu de croire le moudir de la Daqahliyya, de même que tout Égyptien est tenu de croire le ministre de l'Intérieur ; et l'on raconte que le directeur de la Sûreté générale a renoncé hier à son repos légitime, et s'est rendu au ministère de l'Intérieur pour se mettre en rapport avec cette province, qui était restée parfaitement calme, parfaitement rassurée ; et l'on raconte que le directeur de la Sûreté générale s'est mis en rapport avec cette province et a connu toutes ses nouvelles, sans que rien ne lui en demeurât caché, et qu'il est rentré chez lui calme et rassuré — parce que la province était calme et rassurée — et s'est retiré dans son repos l'esprit tranquille, parce que le moudir de la Daqahliyya l'avait informé de la vérité indubitable, et lui avait conté l'histoire sans la moindre tache.

Et il n'est pas douteux que l'histoire que reçut le directeur de la Sûreté générale du moudir de la Daqahliyya ressemblait, en tout point, à l'histoire que le moudir de la Daqahliyya dicta à l'un des journaux du soir — histoire dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle remplit les cœurs des Égyptiens de sécurité et de tranquillité, affirmant que l'ordre présent s'est fermement établi, que les cœurs des gens s'y sont fiés, que le chef du Wafd est devenu un homme solitaire, sans soutien ni aide en ce pays, et qu'il est contraint de quitter l'Égypte pour chercher pour lui-même et pour sa doctrine partisans et adeptes sur le versant du mont Qaf, ou sur son sommet, ou derrière lui, sur l'une de ces îles où ne paraissent jamais des héros tels que le grand et singulier moudir de la Daqahliyya.

Et que pensez-vous d'un homme qui prétend que toute la nation est avec lui, puis se rend dans une ville comme la ville de Mansourah, et s'arrête à sa gare un quart d'heure durant, sans que personne ne lui prête attention, sans que personne même ne sente son arrivée ; qui veut ensuite se promener dans la ville, espérant peut-être que les gens le remarqueraient ou se tourneraient vers lui, pour se voir finalement contraint, par ordre du moudir énergique et du vaillant champion, de monter en voiture — et le voilà qui y monte à contrecœur, ravalant sa tristesse et son chagrin à grandes gorgées.

Et ce qui est étrange, c'est que le chef du Wafd — malgré tout cela, en dépit de tout cela — ne se fait pas scrupule de prononcer un discours dans lequel il s'annonce à lui-même, et croit annoncer aux gens, que le peuple a triomphé de l'administration, alors même que le peuple ne lui a prêté aucune attention, et que l'administration ne s'est nullement souciée de lui.

Il n'y eut pas de bataille à Mansourah, mais il y eut un communiqué publié par le moudir de la Daqahliyya dans l'un des journaux du soir, l'informant que tout allait pour le mieux, et que cette bataille qui n'eut jamais lieu, qui ne traversa jamais l'esprit de personne, s'était néanmoins résolue par un triomphe de l'administration et une déroute de ses adversaires, lesquels laissèrent derrière eux un butin que les vainqueurs se sont approprié. Et ce butin consiste en des papiers et un appareil photographique, arrachés par les arracheurs aux vaincus d'une bataille qui n'eut jamais lieu, qui ne traversa jamais l'esprit de personne — ainsi parla le moudir de la Daqahliyya, et le moudir de la Daqahliyya est toujours sincère en tout ce qu'il dit, et il est fort probable qu'il a dit ceci au directeur de la Sûreté générale tout comme il l'a dit à ce journal du soir.

Que Dieu fasse miséricorde à ceux qui, autrefois, savaient éprouver de la honte, et qui connaissaient leur propre valeur ; mais le directeur de la Sûreté générale se trouve devant l'une de deux possibilités : soit il a entendu du moudir exactement ce que nous avons lu dans le journal du soir — et alors malheur à la sûreté publique venant de l'administration de la sûreté publique ! Et malheur à l'ordre venant du ministère de l'ordre, si ceux qui supervisent les affaires publiques au ministère de l'Intérieur reçoivent de leurs propres représentants dans les provinces de pareils renseignements contrefaits ! — soit le directeur de la Sûreté générale a reçu du moudir de la Daqahliyya des nouvelles exactes, sans mensonge ni tromperie, sans altération des faits, et sans qu'on se joue des esprits.

Et donc le moudir de la Daqahliyya a deux langues : une langue avec laquelle il parle à ses supérieurs, et dit la vérité ; et une autre langue avec laquelle il parle aux journaux, et dit autre chose que la vérité ; il conseille ainsi le gouvernement tout en trompant le public, et fait ainsi de lui-même deux personnes : l'une qui se fait scrupule de rapporter ce qui n'est pas arrivé, parce qu'elle craint le châtement, et l'autre qui ne se fait pas scrupule de rapporter ce qui n'est pas arrivé, parce qu'elle ne tient compte ni de la nation ni des journaux.

Et donc le ministère de l'Intérieur — ou le ministère de l'homme bon et probe — est contraint de révoquer le moudir de la Daqahliyya, s'il révère véritablement Dieu, révère véritablement l'intégrité, et tient véritablement à ce que ses fonctionnaires soient sincères en parole et en action. Si le moudir de la Daqahliyya a dit hier à ses supérieurs exactement ce que disait le communiqué, il mérite d'être révoqué, car il a dit à ses supérieurs autre chose que la vérité ; et s'il leur a dit autre chose que ce que disait le communiqué, il mérite également d'être révoqué, car il a annoncé aux gens autre chose que la vérité, et s'est engagé dans un vice où nul homme honorable ne devrait s'engager, et le ministère ne devrait confier les affaires des gens qu'à des hommes honorables.

Car nous sommes certains que ce que le moudir de la Daqahliyya a dicté hier au communiqué n'était pas la vérité, ni rien qui lui ressemblât, ni rien qui en fût proche ; et le moudir de la Daqahliyya en est aussi certain que nous en sommes certains, et le moudir de la Daqahliyya savait, en parlant au communiqué, qu'il s'écarterait de la vérité, et qu'il s'en écarterait délibérément, par volonté et par dessein — et il est, malgré cela, un partisan du turban et un adversaire du tarbouche, et il est, malgré cela, parmi les gardiens de la tradition, parmi ceux qui insistent pour préserver la religion et ses convenances, et pour éviter ce dans quoi les hommes de vertu, de piété et de droiture ne devraient pas s'engager. Nous voudrions donc savoir laquelle de ces deux positions l'homme bon — dont nul ne doute qu'il soit bon — souhaite adopter envers ce haut fonctionnaire ! Veut-il le laisser sans blâme pour ce qu'il a fait hier ?

Il n'est pas dans le caractère des hommes bons de laisser de hauts fonctionnaires déclarer ouvertement autre chose que la vérité, et établir pour les gens ce mauvais précédent — ou bien veut-il punir le moudir de la Daqahliyya pour ce qu'il a fait hier ? Si tel est le cas, les habitants de cette province peuvent bien se préparer à faire leurs adieux à un moudir et à en accueillir un autre ; mais ce dont nous ne doutons nullement, c'est que l'homme bon ne touchera pas le moudir de la Daqahliyya d'aucun mal

— et de fait il ne l'a touché d'aucun mal. Il a une issue à ce dilemme : il peut désapprouver, en son cœur, ce qu'a fait le moudir de la Daqahliyya, sans le désapprouver de la main ni de la langue, et par cette désapprobation silencieuse il peut satisfaire sa propre conscience ; quant à satisfaire les gens, c'est bien la dernière chose à laquelle il pense maintenant — et qui donc, en ces jours, se soucie de satisfaire les gens ?!

Quoi qu'il en soit, le moudir de la Daqahliyya a inscrit contre le Wafd une défaite à Mansourah hier — nous souhaitons que Dieu en accorde de semblables au Wafd chaque jour — et a inscrit pour le gouvernement un triomphe — nous souhaitons que Dieu en accorde de semblables au gouvernement chaque jour ; car de telles défaites réjouissent l'ami et irritent l'adversaire, et un tel triomphe remplit les cœurs des vainqueurs de tristesse et d'affliction, les contraignant à s'écarter de la décence, et à proclamer autre chose que la vérité lorsqu'ils s'adressent aux journaux du soir.